Le prix de la démocratie directe

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 993

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1020295

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Europe, Europe !

(Suite de l'édito)

péen est à ce point important qu'elles s'interrogent sérieusement sur leurs chances de survie dans une Suisse non intégrée ou, pire, isolée. A l'instar des grandes sociétés, multinationalisées de longue date, les PME envisagent désormais de déplacer tout ou partie de leurs activités à l'étranger, concrètement dans l'Europe communautaire, dont le droit et les pratiques exercent déjà sur notre pays une influence déterminante.

Plutôt que de subir, de s'adapter sous la sourde pression de Bruxelles, il serait plus intelligent — et plus digne — d'aller à la rencontre de l'Europe. Les promoteurs de l'initiative européenne ne disent pas autre chose. Et le fait que des éditeurs les aident à le dire n'a rien de choquant, même si nous préférerions tous que la démocratie directe puisse fonctionner gratuitement, sans argent ni infrastructure, en se nourrissant du seul air du temps et d'idées généreuses. Comme il en va de moins en moins ainsi, les auteurs de l'Euro-initiative ont cherché des appuis, fixant aux éditeurs des conditions minimales pour le lancement et le pilotage de leur idée de négociations à entreprendre en vue d'une adhésion de la Suisse à la CE. Et cela seul compte: que cette idée passe dans les esprits, non comme un parcours vers Canossa, mais comme une démarche positive, délibérément voulue et dûment préparée. YJ

DÉBAT AUTOUR DE L'ÉDITO

Le prix de la démocratie directe

(*yj*) L'exercice de la démocratie directe a son prix, croissant comme tout autre, et les partis politiques peuvent de moins en moins en assurer la couverture. Du coup, les organisations économiques prennent le relais, se lançant dans un véritable sponsoring politique, comme on l'a vu déjà plusieurs fois pour les référendums (Migros pour l'économie sucrière, Coop pour l'arrêté sur la viticulture, par exemple) et même pour les initiatives (Denner x fois, les paysans récemment). Ce mode de financement est malsain en lui-même, mais pourrait être acceptable à certaines conditions: comités d'initiative dominés par les politiques, textes rédigés par eux, pas de rémunération de la récolte des signatures, transparence des comptes, etc.

Ces conditions, les référendaires attitrés (arts et métiers) ne les ont pas toujours remplies. Les éditeurs qui sponsorisent l'Euro-initiative devront les respecter, sous peine d'empêcher son lancement à la rentrée de septembre. Les groupes Curti (*Politik und Wirtschaft*), Jean Frey (*Bilanz*), Lamunière (*Bilan* et *Le Matin*), semblent décidés à jouer le jeu. La «grande maison» Ringier en aurait fait sans doute de même si l'idée de collaborer avec d'autres groupes d'édition lui avait fait moins peur (ou moins horreur?). C'est donc en solitaire que *L'Hebdo* poursuivra sa campagne de pointe pour un rapprochement avec l'Europe après avoir flirté avec l'Euro-initiative et s'en être retiré — sur ordre de Zurich ou par crainte d'un échec. ■

Séparation des pouvoirs

(*ag*) La prise de position d'Yvette Jaggi a suscité une discussion au sein de notre comité de rédaction. Nous en marquons les points forts, non pour s'adonner au plaisir de la contradiction, mais pour que le débat soit public.

Nous distinguons le choix d'une adhésion à la Communauté des moyens mis en œuvre pour faire avancer l'idée.

Il est bon, il est sain, que des personnalités de l'économie prennent position et qu'elles jouent le rôle de formateur de l'opinion. Il y faut du courage. La responsabilité du choix est historique.

En revanche, pourquoi recourir à l'initiative populaire? L'initiative est un outil sommaire. C'est oui ou non. Elle est programmée dans le temps. Elle ne peut s'adapter à des circonstances qui ont évolué. Ce qui doit être contesté fermement, c'est que l'initiative soit le meilleur moyen de faire prendre conscience d'une situation. Que ceux qui bénéficient de l'influence liée à une charge politique, à une implication dans l'économie éclairent l'opinion et la fassent évoluer.

L'initiative avec son côté brutal ne serait envisageable que si nous étions entrés dans une situation d'impasse, s'il y avait divorce entre le pays réel voulant l'entrée dans la Communauté et le pays légal incapable d'aller de l'avant. Dans la situation actuelle, tel n'est pas le cas.

Nous appliquons le même raisonnement à la presse, puisque ce sont des journaux qui sont à l'origine de cette initiative encore à lancer. Elle a une responsabilité, elle aussi, dans la formation de l'opinion des citoyens et dans la critique des gouvernants. Qu'elle joue donc cette partition qui est la sienne!

Elle n'en est pas au point où, ayant fait son travail, elle se heurterait à une incompréhension politique et qu'elle soit légitimée de recourir à d'autres armes que les siennes propres qui sont celles de la persuasion. ■

EN BREF

Dans le cadre d'une campagne en faveur des jardins naturels et pour la réhabilitation des espaces indigènes, la Ligue suisse pour la protection de la nature indique dans sa dernière revue (n° 2, 1990) que pour l'entretien de 20'000 hectares de gazon on consacre annuellement en Suisse 5 millions d'heures de tondeuse, plus de 100 tonnes d'herbicides et 10'000 à 15'000 tonnes d'engrais.

Publication dans la *WoZ* de la troisième édition d'une documentation sur les entreprises travaillant «différemment» en Suisse. Pour la Suisse romande, il y a huit entreprises du Jura et du Jura bernois, une entreprise fribourgeoise et une entreprise valaisanne.

La motion populaire soleuroise n'a pas provoqué les malheurs prévus par les «sages» qui s'opposaient à son introduction dans la nouvelle constitution du canton en 1986.